



COUR DES  
COMPTES  
EUROPÉENNE

FR

## Discours

Bruxelles, le 27 avril 2016

# Discours de M. Vítor Caldeira, Président de la Cour des comptes européenne,

devant le Parlement européen sur la décharge relative à l'exécution du budget  
général de l'Union européenne pour l'exercice 2014

Bruxelles, le 27 avril 2016

Seule la version prononcée fait foi.

## ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole T: (+352) 4398 47063

Damijan Fišer – Attaché de presse T: (+352) 4398 45410

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu) @EUAuditorsECA [eca.europa.eu](http://eca.europa.eu)

M: (+352) 691 55 30 63

M: (+352) 621 55 22 24

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Membres,

Madame la Vice-présidente,

La Cour des comptes européenne se réjouit de pouvoir participer à ce débat de clôture sur la procédure de décharge pour l'exercice 2014.

Je voudrais féliciter M<sup>me</sup> Dlabajova, en sa qualité de rapporteur, ainsi que l'ensemble de la commission du contrôle budgétaire pour leur rapport. La résolution concernant la décharge comporte des enseignements importants, dont beaucoup se fondent sur les travaux de la Cour. Je sais que c'est là un point très gratifiant pour nos membres et notre personnel.

À présent, tout le défi consiste à faire en sorte que les enseignements tirés de l'exercice 2014 se traduisent par des améliorations, à court et à long terme, dans la manière d'utiliser les fonds de l'UE. Pour ce faire, ils doivent se refléter dans l'examen à mi-parcours du cadre financier pluriannuel actuel et devront être pris en considération lors de la révision du règlement financier et de l'élaboration d'un budget davantage centré sur les résultats.

Comme je l'ai déclaré en novembre dernier, nous estimons que le moment est venu d'envisager une toute nouvelle approche dans le domaine des dépenses et des investissements de l'Union. L'UE doit mieux cibler son budget en fonction de ses priorités stratégiques. Ce budget doit permettre plus de flexibilité en cas de crise. Il doit aussi être utilisé de manière plus efficiente.

Dans notre rapport annuel 2014, nous avons souligné qu'il était possible de s'attaquer aux opérations financières en souffrance, de réduire les erreurs de paiement et d'améliorer l'information sur les résultats des dépenses de l'UE. La Commission a accueilli favorablement notre message, accepté nos observations et proposé des mesures.

Nous continuerons à suivre ces questions dans notre **rapport annuel 2015**, qui est actuellement en cours d'élaboration. Cette année, nous espérons le publier en octobre, c'est-à-dire plus tôt que les années précédentes. À cet égard, je tiens à remercier M<sup>me</sup> Georgieva, Vice-présidente de la Commission, ainsi que les services de la Commission pour le soutien qu'ils nous ont apporté dans la poursuite de cet objectif.

En outre, nous nous employons activement à renforcer le **dialogue avec le Parlement** et ses commissions, afin de garantir la production de rapports aussi utiles que possible pour un contrôle public efficace de l'exécution du budget et de la législation de l'UE.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres,

L'Union devrait exploiter au maximum la possibilité qui lui est offerte aujourd'hui de revoir fondamentalement la manière dont les fonds publics sont levés, utilisés et gérés pour réaliser ses objectifs.

Je vous remercie de votre aimable attention.